Image not found or type unknown

Salaire differe succession

Par **jegou david**, le **12/11/2017** à **09:24**

mon père (décède) a travaille durant 5 années sur l'exploitation familiale sans rémunération. Au décès de mon grand père j'ai fait la demande du salaire différé (il y a 6 ans). depuis la grand mere est décédée elle aussi(il y a 6 mois). A ce jour je n'ai aucune nouvelle du notaire. je pense que mes cousins ont reçu une grande partie des bien du vivant de la grand mere. Quel est mon recours a ce jour?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés